

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2019

Etaients présents sous la présidence de Francis ERARD :

Raynal Royère, Christian Coignot, Jean-Pierre Brunet, Denis Philippe, Marcel Spilmann, Jean-Pierre Gatouillat, Vincent Blanchot

Assistait également à la réunion : Jean- Michel Berthelot et Marie Laure Hrvoj

1/ Approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 11 mars 2019.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Vincent Blanchot est élu secrétaire.

3) Vote de la DM 1 au budget 2019

Le président présente au comité syndical la DM 1 qui permettrait les investissements suivants qui ne sont pas inscrits au BP :

- Acquisition d'une débrousailluse pour la somme de 1 059 €TTC
- Acquisition de 15 motifs d'illuminations pour terminer de couvrir le hameau pour la somme de 6 422.76 € TTC

Le président informe l'assemblée que le départ d'un agent permet d'économiser sur le chapitre personnel, et que la différence peut être prélevée sur l'excédent constaté au 1^{er} janvier 2019

Sur proposition du Président, le comité accepte donc de voter la DM 1 comme présenté et de l'équilibrer par un virement de 5 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement et un prélèvement de 2 000 € sur l'excédent de fonctionnement.

Christian Coignot fait remarquer qu'il conviendra d'inscrire au BP 2020 les frais de raccordement de ces nouvelles illuminations.

Informations et questions diverses

Le Président :

- informe le comité qu'il a accepté la demande de mutation de Mr Gublin pour la commune de Dierrey St Julien, et ce à la date du 1^{er} septembre 2019.
Le Président estime qu'il n'y a pas lieu pour le moment de procéder à son remplacement. Mr Durando peut assurer seul l'entretien du hameau en cette période. S'il a besoin d'aide, il sollicitera ses collègues des communes de Macey et Saint Lyé, ce que les Maires acceptent bien volontiers. Il conviendra toutefois de se reposer la question pour assurer l'intérim de Mr Durando durant ses vacances d'été : plusieurs solutions sont possibles. Le Président les présentera le moment venu.
- propose au comité de supprimer la permanence à la mairie-annexe, compte tenu qu'elle n'est pas fréquentée, si ce n'est pour distribuer des sacs de tri. Le comité syndical accepte cette proposition.

- explique que les massifs de fleurs dans la montée des Dagues se situent sur un terrain privé ; il informe le comité qu'il va les faire déplacer pour les implanter rue Marcel Chutry, en haut de la montée des Dagues
- invite ses collègues à la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 10 h
- demande aux Maires de St Lyé et Macey de lui communiquer leur date de réception de vœux pour qu'il fixe celle de Grange l'Evêque
- fait part au comité syndical de son souhait de rester Président dans le cadre du prochain mandat municipal

Le Maire de Macey informe le comité que des travaux ont été réalisés rue Eiffel, et qu'il en a profité pour modifier le sens de la circulation et instituer une zone 30 pour sécuriser le passage des véhicules

Mr Philippe fait remarquer qu'un véhicule est stationné en permanence allée des Caves provoquant une gêne : le Maire de Saint Lyé va envoyer la police municipale

La séance est levée à 19h.

Le Président,

Francis ERARD